



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

VILLE DE SAINT-MANDE

VAL-DE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE PUBLIQUE DU 12 AVRIL 2022**

Nombre de membres
du Conseil Municipal : 35
Membres en exercice : 35
Membres présents : 31
Membres représentés : 3
Membre absent : 1

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, douze avril à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Julien WEIL, Maire, le six avril, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Julien WEIL, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Matthieu STENCEL, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG (arrivée au point n°2), M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, M. Patrick BEAUDOUIN (arrivé au point n° 2), Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI , Mme Marilynne BARANES (arrivée au point n°1), M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, M. Cédric BACH, Mme Léna ETNER, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Geneviève TOUATI.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Séverine FAURE pouvoir donné à M. Julien WEIL.

M. Pierre LOULERGUE pouvoir donné à Mme Léna ETNER.

M. Roger DE LA SERVIÈRE pouvoir donné à Mme Anne-Françoise GABRIELLI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DEL N° 5 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2123-12

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2021 modifiant le tableau des emplois,

CONSIDERANT que suite aux mouvements de personnels et aux recrutements en cours, il s'avère nécessaire de procéder à une mise à jour des emplois budgétés,

VU l'avis favorable du Comité Technique réuni le 25 mars 2022,

VU l'avis favorable émis par la Commission Municipale Finances et évaluation des politiques publiques, ressources humaines et administration générale réunie le 5 avril 2022,

A P R E S E N A V O I R D E L I B E R E

A la majorité

Contre : 0

Abstention : 4 Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN,

Pour : 30 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilyne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, M. Cédric BACH, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger de la Servièrre, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

MODIFIE le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Saint-Mandé pour la filière administrative comme suit :

Filière administrative

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
Attaché	26	+4	30
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	4	+2	6

Accusé de réception en préfecture
094-219400678-20220412-DEL-2022-5-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022

MODIFIE le tableau des emplois budgétaires de la ville de Saint-Mandé pour les filières médico-sociale et sociale comme suit :

Filières médico-sociale et sociale

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
Infirmier en soins généraux de classe normale	3	+3	6
Assistant socio-éducatif principal	1	-1	0
Educateur de jeunes enfants de 1ère classe	8	-8	0
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	10	+1	11
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	14	-1	13
ATSEM principal de 2ème classe	27	+1	28
Agent social	0	+1	1

MODIFIE le tableau des emplois budgétaires de la ville de Saint-Mandé pour la filière animation comme suit :

Filière animation

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
Animateur	8	+1	9
Adjoint d'animation principal de seconde classe	13	+3	16

Filière Police Municipale

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
Brigadier-chef principal	7	+2	9

Appentis

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
Appentis	2	+1	3

Accusé de réception en préfecture
094-219400678-20220412-DEL-2022-5-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022

Adjoint administratif principal de première classe	13	+1	14
Adjoint administratif	29	-2	27

MODIFIE le tableau des emplois budgétaires de la ville de Saint-Mandé pour la filière technique comme suit :

Filière technique

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
Adjoint technique	85	-8	77

MODIFIE le tableau des emplois budgétaires de la ville de Saint-Mandé pour la filière culturelle comme suit :

Filière culturelle

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
Assistant de conservation	3	+3	6
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1	-1	0
Adjoint du patrimoine	5	+1	6
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	7	+1 TC	8
Assistant d'enseignement artistique principal de seconde classe	11	+1 TNC	12
Assistant d'enseignement artistique	3	+1 TNC	4

MODIFIE le tableau des emplois budgétaires de la ville de Saint-Mandé pour la filière sportive comme suit :

Filière sportive

Emplois budgétaires			
Grade concerné	Etat initial	Modification	Etat final
Educateur des APS principal de 1ère classe	2	+1	3
Educateur des APS principal de 2ème classe	2	-1	1

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées aux différents chapitres concernés du budget de la Ville de Saint-Mandé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de réception par le représentant de l'Etat

Le Maire
Julien WEIL





[Handwritten signature]

Accusé de réception en préfecture
094-219400678-20220412-DEL-2022-5-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022